

BILLY infos



ÉLECTIONS MUNICIPALES

“ UN NOUVEAU BEAU CHAPITRE ”

p.4



Finances
Budget municipal, de
nouveaux investissements

p.6



Santé
Grande distribution de
masques à la population

p.10



Travaux
Des aménagements
à tous les niveaux

p.11

Communiqué de la Ville de Billy-Montigny sur la reprise de la scolarité

Madame, Monsieur,

Eu égard à la situation sanitaire, le gouvernement avait décidé, le 16 mars dernier, de fermer les écoles. Le 28 mai, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, annonçait la réouverture de celles-ci à compter du 2 juin et ce, sans aucune concertation avec les élus locaux.

Nous avons, par mesure de prudence, préféré ne pas nous précipiter afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de l'épidémie.

La propagation du virus ayant été ralentie, et notre département étant passé en zone verte, notre municipalité a rencontré, ce jeudi 4 juin, l'Inspection d'académie et les directeurs d'école afin d'examiner les conditions d'une éventuelle réouverture progressive de nos établissements scolaires.

Soucieuse de respecter coûte que coûte les directives du ministre, l'inspectrice d'académie voudrait aujourd'hui nous contraindre à une réouverture rapide tout en nous laissant aux prises avec un protocole sanitaire extrêmement strict (désinfection du matériel midi et soir, désinfection des toilettes à chaque passage, lavage de mains systématique, espace obligatoire de 4 m² par élève, marquages au sol...). Ainsi donc, alors que nous n'accueillions jusqu'à présent que 6 enfants déclarés comme étant prioritaires (parents hospitaliers, policiers, pompiers), l'inspection d'académie nous informe que nous devrions nous débrouiller pour ouvrir les portes de nos écoles, dès ce lundi 8 juin, à quelques 190 élèves jugés prioritaires sur la base de critères aussi mystérieux que discutables.

Nous avons certes, l'habitude de voir l'Etat se décharger de ses responsabilités sur les communes dès qu'un problème devient épineux mais cette inconséquence nous pousse aujourd'hui à rappeler que les enfants ne sont pas des statistiques au service des ambitions d'un ministre. Rappelons

d'ailleurs que si ce dernier se targue d'avoir fait rouvrir 80% des écoles de notre pays, seuls 20% des élèves s'y rendent. Au vu des contraintes qui nous sont imposées, la réouverture de nos écoles nécessite la mise en place d'une organisation spécifique avec des moyens matériels adéquats mais aussi des personnels qui, si dévoués soient-ils, ne sont néanmoins pas corvéables à merci.

Si l'Éducation nationale devait s'entêter à vouloir ouvrir nos écoles dès ce lundi 8 juin malgré notre opposition alors que toutes les consignes de sécurité ne pourront être mises en place convenablement d'ici là, elle en porterait seule la pleine et entière responsabilité.

Nous savons l'importance que revêt l'école tant en matière d'enseignement que de socialisation des enfants. Nous savons aussi l'impatience de certains parents et la nécessité pour les enfants, notamment en situation de décrochage scolaire, de retrouver un cadre d'enseignement normal.

Diverses organisations de pédiatres ont récemment signé une tribune dans laquelle elles considèrent que sont actuellement adoptées des « organisations non réalistes, et potentiellement fortement anxiogènes pour les enfants ». Ces professeurs de médecine insistent donc sur la nécessité de desserrer les contraintes pour favoriser leur retour à l'école en s'appuyant sur le constat qu'ils ne sont finalement pas les vecteurs principaux du Covid-19, contrairement à ce qui avait été affirmé au départ par les scientifiques. Nous appelons donc les parents à intervenir auprès du ministre de l'Éducation nationale afin qu'il examine la possibilité d'un assouplissement du protocole sanitaire sans plus tarder.

Dans l'attente d'une telle décision, nous vous conseillons fortement de ne pas procéder à la scolarisation de vos enfants avant que notre municipalité ne vous confirme que celle-ci peut se faire dans les conditions de sécurité optimales.

Votre maire, **Bruno Troni**

Sommaire

- **P.4 et 5 : un nouveau chapitre du livre de Billy-Montigny.**
- **P.6 à 9 : budget municipal 2020, de nouveaux investissements dans la commune.**
- **P.10 : grande distribution de masques à la population.**
- **P.11 : des aménagements à tous les niveaux.**



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

C'est avec un plaisir non dissimulé que chacun d'entre nous a pu recouvrer un peu de liberté suite au déconfinement. Au fil des semaines, les rues ont retrouvé une certaine animation, les lieux publics, les commerces rouvrent progressivement leurs portes.

Economiquement, socialement, humainement, la crise sanitaire qui vient d'ébranler notre pays aura inmanquablement un impact que personne aujourd'hui ne peut mesurer. Mais ce contexte empreint d'incertitudes et de questionnements n'a pas entamé la motivation de notre nouvelle équipe municipale qui est bien consciente de l'importance de la mission qui l'attend.

En nous octroyant de nouveau votre confiance lors des élections de mars dernier, vous nous apportez également un soutien précieux qui permettra de poursuivre le développement de notre commune en confortant les atouts dont elle dispose déjà et en innovant pour qu'elle réponde aux enjeux de demain. Nous tenons à vous en remercier.

Nos remerciements s'adressent également à toutes celles et ceux dont le rôle est bien trop souvent mésestimé et qui, durant cette période difficile, ont fait preuve de dévouement et accompli des tâches essentielles. Ils nous ont soignés, servis, ont permis d'assurer la continuité du service public. Il nous appartient aujourd'hui de ne pas ruiner tous les efforts réalisés et d'agir pour que l'épidémie continue de régresser en restant vigilant et en poursuivant les bonnes pratiques en matière de protection.

Votre Maire,
Bruno Troni



Déconfinement

Retour presque à la normale

Réouverture des parcs de la commune :

- Parc urbain à l'exception des aires de jeux
- Parc Léo Lagrange

Toutes les associations proposant la pratique d'un sport collectif ou de contact restent fermées jusqu'à nouvel ordre (foot, hand, judo...). Pour les autres associations, veuillez prendre contact avec le président.

Point Information Jeunesse

Les agents vous accueillent le lundi, mardi et jeudi de 9^h à 12^h, et de 14^h à 18^h.

La médiathèque Nelson Mandela. Afin de vous accueillir dans le respect des précautions sanitaires et pour votre sécurité, quelques ajustements sont prévus tout l'été sans interruption jusqu'au vendredi 28 août.

Ouverture : Lundi : 10^h à 12^h et 14^h à 17^h ; Mardi : 14^h à 19^h ; Mercredi : 10^h à 12^h et 14^h à 18^h ; Jeudi et vendredi : 14^h à 18^h.

L'accès à l'espace informatique sera réservé aux démarches administratives et scolaires, dans la limite d'une heure par jour et par personne. Il fermera 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Bruno Troni, réélu pour un 4^e mandat

Suite à la large victoire de l'équipe emmenée par Bruno Troni lors du premier tour des élections municipales, il aura fallu attendre deux mois -pour cause de crise sanitaire- afin que le premier conseil municipal de cette mandature puisse se tenir. A l'issue de celui-ci, Bruno Troni a été réélu maire pour le mandat à venir avec une équipe partiellement renouvelée.



À situation inédite, mesures exceptionnelles. Le conseil d'installation de la nouvelle équipe municipale s'est tenu samedi 23 mai, presque à huis clos, avec les précautions sanitaires de mise, à la salle d'Œuvres sociales.

a ensuite été votée la création de huit postes d'adjoints au maire et de deux conseillers délégués.

Pour rappel, la liste Uni(e)s, Engagé(e)s, Responsables pour Billy-Montigny a obtenu 63.94% des voix lors du scrutin du 15 mars. Elle détient ainsi 24 sièges au conseil municipal et

3 au conseil de la communauté d'agglomération Lens-Liévin. Cette nouvelle équipe (dix conseillers n'avaient encore jamais été élus) a la particularité de compter le plus jeune conseiller municipal de l'histoire de notre commune, Yann Gauer (19 ans). La moyenne d'âge est ainsi réévaluée à 51 ans.




Bruno TRONI
Maire de Billy-Montigny
Conseiller communautaire
Reçoit sur rendez-vous



Nathalie MEGUEULLE
Adjointe au maire,
Conseillère communautaire
Affaires sociales et solidarité
Mercredi sur RDV au CCAS de 9^h30 à 11^h



Patrick CANIVEZ
Adjoint au maire
Conseiller communautaire
Travaux, sécurité et finances
Lundi de 16^h30 à 17^h30



Fadila BRIKI
Adjointe au maire
Sport, Jeunesse et Santé
Le vendredi de 16^h30 à 17^h30



Michel MONNIER
Adjoint au maire
Logement, fêtes et cérémonies
Le lundi sur RDV de 14^h à 15^h pour le logement et de 15^h à 16^h pour les fêtes



Marceline BREBION
Adjointe au maire
Personnes âgées
Le mardi de 10^h à 11^h



Joël ROLLAND
Adjoint au maire
Affaires scolaires
Le samedi de 9^h à 10^h



Laure AVIT
Adjointe au maire
Culture
Le jeudi de 15^h à 16^h



Philippe PECQUEUR
Adjoint au maire
Urbanisme, environnement et marché dominical
Le mardi de 14^h à 15^h

- Conseillers municipaux du groupe majoritaire :
- Laurence WESTERLOPPE-VERIN
 - Robert KRZYZANIAK
 - Laurence LOOR
 - Alexandre MILLIEN
 - Jessy BIESCZCZAD-DIANE
 - Mathieu BAUDERLIQUE
 - Adeline FOULON
 - Régis DEWASMES
 - Thérèse MOREAU
 - William GREBAUT
 - Marie-Christine DELAMBRE
 - Yann GAUER
 - Thérèse VERLEYEN



Aurore MOPTY
Conseillère déléguée



Marc EECKMAN
Conseiller délégué

Les autres conseillers municipaux : Fabrice Mulier ; Florence Orman ; David Macke ; Jean-Louis Cailluyere ; Magali Waterlot

BUDGET 2020



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Ces dépenses englobent les achats importants qui modifient durablement le patrimoine de la commune, comme les constructions, les achats de terrains ou de bâtiments

ainsi que les aménagements et les travaux d'infrastructure. Elles comprennent également les remboursements en capital des emprunts. Elles s'élèvent à 8 725 491,49 €.

Remboursement du capital de la dette

La réalisation de gros investissements nécessite parfois de recourir à l'emprunt. Les remboursements effectués aujourd'hui par la commune sont liés à des emprunts contractés avant 2013. La commune n'en a plus souscrit depuis.

La bonne maîtrise du budget lui a permis de dégager des marges de manoeuvre suffisantes pour autofinancer ses projets.

Il faut noter que la capacité de désendettement de la ville est de 1,8 ans en 2020. Ce qui est très en deçà de la zone d'alerte de 12 ans établie par la loi de programmation des finances publiques.



440 756 €
remboursés en 2020

Les principaux investissements en 2020

Poursuite de l'aménagement du Parc urbain
120 000 €



Rénovation de l'éclairage public
423 950 €



Rénovation de la façade de l'espace culturel Léon Delfosse
70 000 €



Poursuite des travaux de voirie du Vieux-Billy
2 650 000 €



Achat du bâtiment la Tomerie à destination des associations
130 000 €



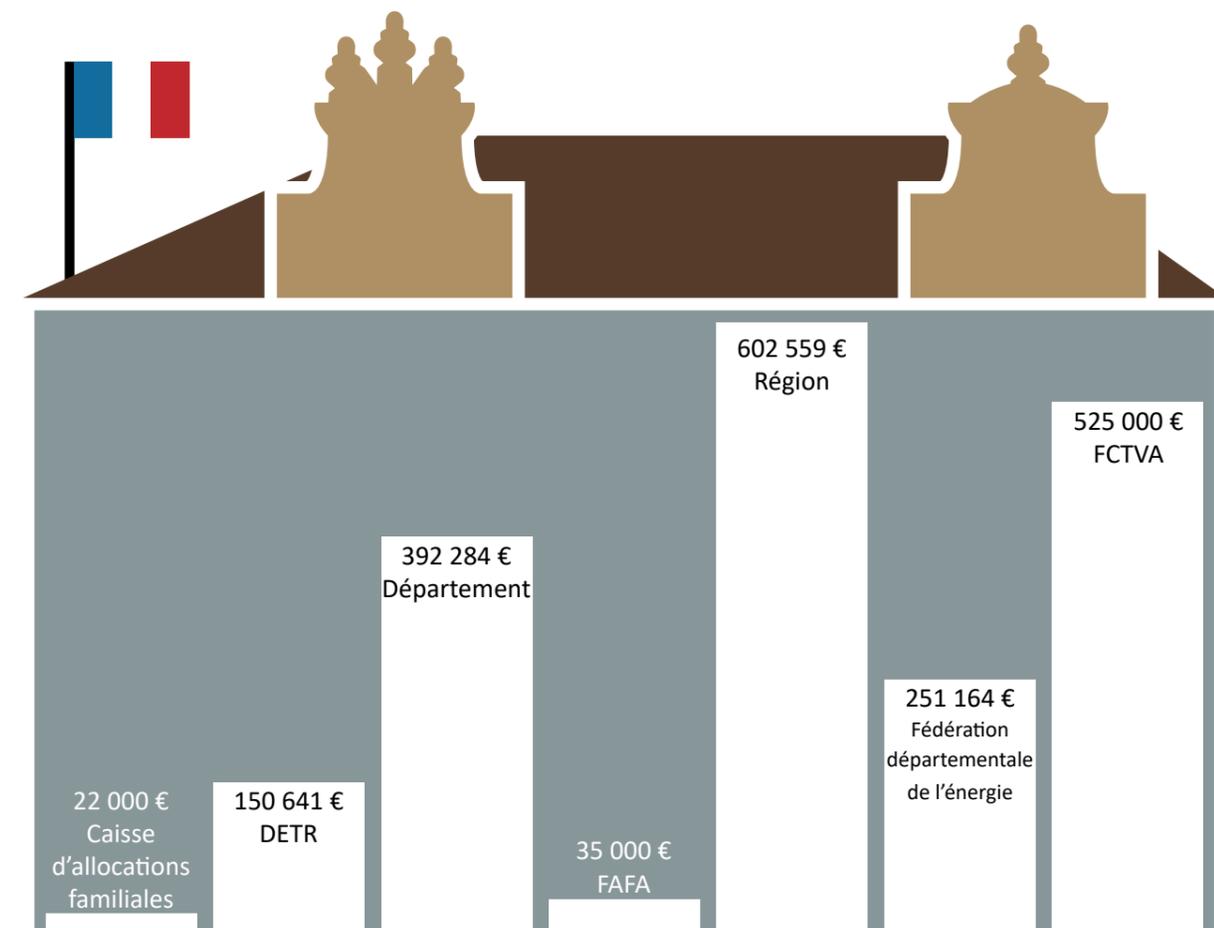
Installation de climatisation au CCAS
10 000 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement (8 725 491,49 €) sont composées de subventions perçues par des organismes extérieurs (Etat, département,

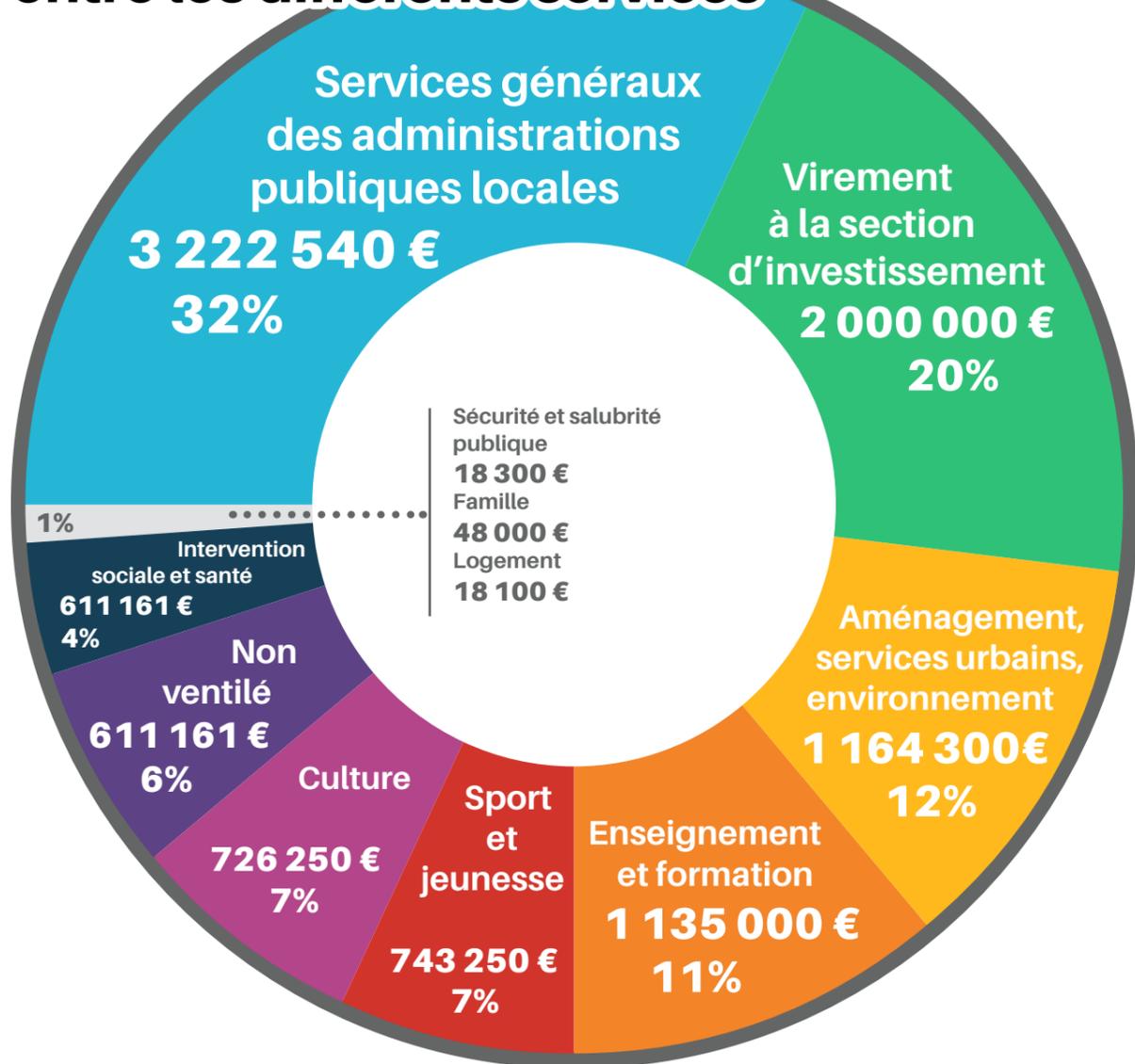
région, CAF...) à l'occasion de la construction de certains équipements et infrastructures, mais aussi du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 10 085 851,34 €. Elles permettent notamment d'assurer le fonctionnement quotidien des services publics municipaux.

Répartition des dépenses de fonctionnement entre les différents services



on y trouve les frais relatifs au :

- Fonctionnement (eau, électricité, assurance, travaux d'entretien, chauffage...) des bâtiments communaux : mairie, écoles, infrastructures sportives et culturelles, CAJ, PIJ, accueil de loisirs.

- Entretien des terrains et espaces.
- Fonctionnement des véhicules municipaux.
- Remboursement des intérêts des emprunts contractés.
- Frais de personnel.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement (10 085 851,34 €) correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des prestations fournies

à la population (cantine, centre de loisirs...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'État.

Dotations de l'Etat

- Dotation forfaitaire : 1 325 240 €
- Dotation de solidarité urbaine : 1 799 113 €
- Dotation de solidarité rurale : 333 596 €

- Dotation nationale de péréquation : 302 302 €
- Compensation au titre des exonérations de taxes foncières : 7 200 €
- Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation : 155 500 €

Impôts et taxes

- Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et non bâti) : 2 733 594 €
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (attribution de compensation) : 769 124 €
- Taxe sur les pylônes électriques : 7 250 €

- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 80 000 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 100 000 €
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : 189 000 €

Alors que la fiscalité locale n'a pas été augmentée depuis 2012, la municipalité a même décidé de baisser la taxe foncière pour la 2^e année consécutive.

Produits des services, du domaine

Participation des usagers

- Danse, poterie, peinture sur porcelaine, musique, médiathèque : 20 200 €
- Piscine : 32 000 €
- Restaurant scolaire : 125 500 €
- Accueil de loisirs, colonies, classes de neige : 100 000 €

Revenus du patrimoine

- Concessions cimetière et redevances funéraires : 14 700 €
- Redevance d'occupation du domaine public : 5 500 €
- Droit de place, stationnement, location : 18 850 €

Subventions et participations autres organismes

- Fonds départemental de la taxe professionnelle : 98 200 €
- CAF : prestations contrat enfance jeunesse : 215 000 €

Atténuation des charges

- 155 000 €

Produits exceptionnels divers

- 7500 €

Pas d'augmentation des tarifs des services municipaux

Il faut rappeler que les tarifs pratiqués par la commune pour la cantine, le centre de loisirs, la piscine... sont bien inférieurs au coût réel du service rendu. L'objectif est de faciliter l'accès des familles à ces services.

COVID-19

Billy-Montigny se masque !

Pour limiter la propagation du COVID-19, la municipalité a lancé un plan de distribution massif de masques de protection réutilisables à la population.

Afin de préparer au mieux cette distribution, c'est toute une logistique qui a été mise en place par les agents communaux, et ce en se conformant aux gestes barrières. La première des tâches consistait à insérer tous les masques dans des sachets fournis par notre magasin Carrefour Contact.

Celle-ci s'est déroulée le samedi 30 mai dans les différents bureaux de vote de la commune où chaque habitant, âgé d'au moins 10 ans, s'est vu remettre un masque. Des files d'attente, avec respect de la distanciation, se sont formées afin de récupérer la fameuse protection.

La distribution s'est terminée quelques jours plus tard, puisque les 65 ans et plus ont reçu les masques à leur domicile.

Auparavant, une première distribution, offerte par la région des Hauts-de-France, avait été



Retrouvez le reportage sur nos pages Youtube et Facebook

effectuée par la municipalité. Chaque billysien avait alors le choix entre un masque lavable cinq fois ou un lot de cinq masques chirurgicaux.

Si vous ne l'avez toujours pas reçu, il suffit de vous rendre en mairie pour le retirer (8^h30/12^h et 14^h/17^h30 - 03 21 13 81 13).

Munissez-vous de votre livret de famille et attestation de logement ainsi que du coupon reçu dans votre boîte aux lettres dûment rempli (vous pouvez également l'imprimer sur le site de la ville : www.billy-montigny.fr).

En ces temps difficiles, c'est avec une certaine émotion que la municipalité a reçu un courrier émanant du Groupe hospitalier du territoire de l'Artois la remerciant pour l'aide apportée aux personnels soignants, techniques et administratifs.

Comment utiliser le masque offert par la municipalité

1. Retirer la tige en fer
2. Passer votre fer à repasser avec l'option vapeur au-dessus du masque pendant quelques secondes (les côtés se rétractent et le milieu gonfle)
3. Faire bouillir à 60° en machine ou à la casserole
4. Il est préférable de replier le premier bord où se trouve la tige
5. Les fils qui s'effilochent sont à couper
6. Replacer la tige en fer et il est prêt à l'emploi

Piste d'athlétisme

Dernière ligne droite

Sur la base du volontariat et avec l'accord de la municipalité, la société ID Verde a souhaité poursuivre les travaux au stade Paul Guerre pendant la période de confinement avec l'installation de pare-ballons et, par la suite, du revêtement en résine de la piste d'athlétisme. Pour rappel, cette matière ne peut être posée que lorsque les températures ne descendent pas au-dessous de 12°. C'est pourquoi il a fallu attendre que les conditions météorologiques puissent le permettre.



Urbanisme

Le Vieux-Billy poursuit son rajeunissement

Dans sa volonté de moderniser son cadre urbain, tant sur le plan esthétique que pratique et économique, la municipalité poursuit le réaménagement du quartier du Vieux-Billy. L'intérêt d'un tel investissement réside

dans le remplacement des réseaux d'assainissement adaptés à l'usage de la population, mais aussi dans l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, fibre optique...). L'éclairage public installé est de type LED.

La chaussée a été repensée de manière à la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et à mieux organiser les emplacements de véhicules.

L'enrobé des rues Parmentier, du Marais et Camus étant bientôt terminé, la rue Voltaire devrait être sous peu au centre de l'attention de la municipalité pour conclure le rajeunissement du Vieux Billy.



Un havre de verdure au bord de la ville

Les travaux d'aménagement du parc Léo Lagrange arrivent à terme. L'état d'urgence sanitaire étant, les mobiliers urbains -notamment les bancs- ne seront pas installés dans l'immédiat.

En attendant, il est possible d'y circuler tout en respectant les gestes barrières bien entendu.



Le parc urbain, poumon vert de Billy-Montigny

Entamée l'année dernière avec le réaménagement paysager et l'installation d'agrès sportifs, la rénovation du parc urbain se poursuit. Le pont qui fait tant son charme bénéficie actuellement d'une restauration complète. L'aire de jeux va prochainement être démontée pour laisser place à une gamme neuve et moderne.

**J'♥ mon commerce
de proximité**

Billy-Montigny compte près de
100 enseignes :
**commerces, artisans
professionnels de santé...**

En cette période de crise sanitaire
je privilégie et **soutiens**
mes **commerces locaux**

